

**DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FAMILLE**SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS**LUC AESCHLIMANN, DELEGUE À LA MUSIQUE**ESPACE DE L'EUROPE 21
2000 NEUCHATEL

N/RÉF.: LUC AESCHLIMANN

V/RÉF.:

NEUCHATEL, LE 24.01.2017

Aux directions des collèges de : Bevaix, Bôle, Colombier, Cornaux, Cressier, Gorgier, Le Landeron, Les Ponts-de-Martel, Marin, Saint-Aubin, Saint-Blaise et Neuchâtel collèges du Crêt-du-Chêne, Parcs, Promenade, Serrières, Maladière et Acacias.

Proposition de présentation des instruments de fanfare dans les collèges pour les classes de 5^e-6^e-7^e années Harmos (*intégration des classes de 3^e-4^e pour les petits collèges et des 8^e aux collèges de Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin*).

Madame, Monsieur, chers collègues,

L'ACMN – Association Cantonale des Musiques neuchâteloises (organisation faitière des sociétés "fanfare" de notre canton) - a signé une convention avec le SEO et le Conservatoire de musique neuchâtelois afin de présenter spécifiquement les instruments liés à l'orchestration des fanfares dans les classes de vos collèges. Cette animation vise à intéresser vos élèves et leur donner envie d'apprendre un instrument de musique dans le cadre d'une fanfare, celle de leur quartier, de leur village et *vivre la musique autrement*: l'intérêt de cette discipline, un travail d'attention et de concentration, le partage de connaissances et de joies musicales, les rencontres avec des jeunes (de tout âge) ayant un centre d'intérêt commun, la découverte de styles musicaux divers et variés : classique, jazz, musiques de films, variétés, musiques traditionnelles et populaires, pop-rock-soul-disco...

La logistique sera prise en charge directement par la société locale de l'ACMN, en collaboration avec une personne de référence pour chaque collège et Martial Rosselet, chargé de mission du département fanfare du Conservatoire. Ces présentations d'une durée de 90 minutes sont dispensées par des musiciens professionnels, professeurs au Conservatoire de musique neuchâtelois et se déroulent avant les vacances de printemps 2017, le délai des inscriptions au département fanfare au Conservatoire de musique neuchâtelois étant fixé au 31 mai.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de vous inscrire via le formulaire en ligne **avant le 15 février prochain** en nous proposant quelques dates pour cette visite, de préférence en matinée, les coordonnées d'une personne de référence dans votre collège, le nombre d'élèves concernés (les classes ciblées sont celles des degrés 5^e-6^e-7^e et proposons d'intégrer également les élèves de 8^e des collèges de Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à projetemu@rpn.ch

Veuillez agréer, chères/chers collègues, mes plus cordiales salutations,

Luc Aeschlimann

